

## **Rapport des commissions d'urbanisme et des énergies réunies en séance conjointe le 16 novembre 2021**

Les commissions d'urbanisme et des énergies se sont réunies en séance conjointe le 16 novembre 2021, en présence du chef du dicastères des énergies et d'un expert invité.

L'objet de la séance était de discuter et prendre position sur le moratoire de fait que le Conseil communal applique depuis un certain temps à tous les projets de panneaux photovoltaïques dans la zone d'ancienne localité.

À la suite de quelques présentations et d'une discussion générale, l'avis prépondérant des deux commissions se résume ainsi :

Les principes généraux de favoriser la transition énergétique, ainsi que l'intérêt à l'utilisation de l'énergie solaire sur des constructions existantes l'emportent en principe sur les aspects esthétiques.

L'efficacité des solutions techniques, qui peuvent notamment impacter la couleur des panneaux, devrait primer sur l'esthétique.

Les deux commissions souhaitent que les projets photovoltaïques dans le village aboutissent sans délais inutiles.

Elles souhaitent que la sous-commission ad hoc déjà envisagée pour l'établissement d'un règlement communal soit activée rapidement.

Il faudra éviter que ce qui est exigé dans ce règlement entrave ou empêche les projets. La recherche d'efficacité énergétique doit en tous cas primer.

Benjamin Jaggi, président de la commission d'urbanisme

Olivier Blanchoud, président de la commission des énergies

Lorenzo Zago, rapporteur de la séance